

Présentation du budget primitif pour 2023

Pôle Leonard de Vinci
Séance publique - Vendredi 14 avril 2023

Discours de Monsieur Georges Siffredi
Président du Département des Hauts-de-Seine

Mes chers collègues,

Comme nous l'avons indiqué lors du débat sur nos orientations budgétaires, notre budget primitif pour l'année 2023 témoigne de notre volonté de poursuivre une politique marquée par le renforcement de nos solidarités et de nos investissements, afin d'assurer un cadre de vie durable et de qualité aux Alto-Séquanais.

Nous maintenons ainsi un niveau record d'investissement, avec des crédits inscrits à hauteur de 628 millions d'euros – soit 80 millions de plus qu'en 2022, une fois retraités les investissements exceptionnels que nous avons engagés l'année dernière pour 196 millions d'euros, avec l'acquisition de titres participatifs auprès d'Hauts-de-Seine Habitat, l'augmentation au capital de la SOGARIS et l'acquisition du bâtiment « SoWork » pour réunir les services centraux encore répartis sur différents sites – et nous consacrons 969 millions d'euros à l'action sociale – en hausse pour la cinquième année consécutive –, ce qui représente 61% de nos dépenses réelles de fonctionnement, après déduction des montants dédiés à la péréquation. Je précise d'ailleurs qu'avec 395 millions d'euros, nous sommes le premier contributeur, après Paris, à la péréquation départementale, c'est-à-dire à la solidarité entre les départements, sans parler des 37,5 millions que nous reversons dans le cadre du FS2I, le fonds de solidarité interdépartementale par l'investissement, que nous avons créé avec l'ensemble des départements franciliens et dont nous sommes, là encore, le premier contributeur.

Oui, mes chers collègues, les solidarités sont au cœur de l'identité de notre Département, et irriguent l'intégralité des domaines dans lesquels nous intervenons. C'est pour cette raison que nous les entendons au pluriel, et qu'elles ne sauraient être réduites, dans une simple logique financière ou de guichet, au versement des différentes allocations dont nous sommes responsables. Cette approche plurielle des solidarités est le socle de la cohésion sociale et territoriale dans les Hauts-de-Seine.

Elle se concrétise d'abord par notre action en direction des publics les plus fragiles, quel que soit leur âge. Nous renforçons notre organisation territoriale et continuons à améliorer nos services de proximité, dont nos concitoyens ont plus que jamais besoin. C'est le sens des pôles sociaux que nous allons ouvrir à Asnières, à Issy-les-Moulineaux, à Antony et à Clichy. L'inauguration du pôle d'Asnières, en juin, sera pour moi l'occasion de présenter le maillage, sur l'ensemble du département, de nos services des solidarités territoriales, les SST, ainsi que leur articulation avec les dispositifs que nous mettons en place pour être présent au plus près des besoins du terrain, à l'image de la « Caravane solidaire », pour aller vers les publics prioritaires, ou des permanences hors-les-murs organisées en partenariat avec les CCAS, pour garantir une prise en compte globale des difficultés auxquelles nos concitoyens sont confrontés et de l'accompagnement que nous mettons en place.

En matière de protection de l'enfance, nous poursuivons la démarche volontariste engagée conformément à la feuille de route que j'ai présentée en septembre dernier, pour agir sur tous les volets et proposer des solutions adaptées au parcours de chacun des enfants qui nous sont confiés. Avec 221 millions d'euros inscrits à cet effet à notre budget 2023, nous consolidons nos dispositifs d'accueil et d'accompagnement, aussi bien en structures habilitées – avec l'ouverture progressive de 300 nouvelles places cette année – qu'en familles d'accueil, pour lesquelles nous avons pris des mesures spécifiques afin d'améliorer l'attractivité de cette profession essentielle. Cette diversification de nos solutions d'hébergement nous permet de continuer à réduire le recours aux résidences hôtelières, et de poursuivre nos efforts en matière d'accompagnement socio-médical et éducatif, avec une ouverture affirmée aux activités culturelles et sportives. Elle s'inscrit dans une démarche de plus long terme, avec les investissements que nous engageons pour ouvrir de nouveaux foyers à Rueil-Malmaison, à Villeneuve-la-Garenne et à Nanterre, où nous livrerons dès la fin de l'année la préfiguration de notre « Maison de l'avenir », établissement novateur conçu sous l'égide du professeur Marcel Rufo.

A l'autre bord de l'échelle générationnelle, nous mettons en œuvre une politique globale en faveur de l'autonomie, qui articule les enjeux liés à la prévention, au maintien à domicile et à l'accueil en établissement, pour assurer à nos aînés, mais aussi à leurs proches aidants, une offre de services complémentaires, adaptés à la diversité des situations auxquelles ils sont confrontés. Je présenterai ce mardi 18 avril, à la résidence Aulagnier, à Asnières – l'un des EHPAD qui a participé au travail que nous avons conduit avec le CSTB pour définir l'EHPAD de demain –, la stratégie départementale que nous avons élaborée avec nos différents partenaires, afin d'améliorer la qualité de vie des seniors et de leur proposer un véritable parcours résidentiel. Pour relever ce défi du vieillissement et, plus largement, de la dépendance, ce sont près de 350 millions d'euros qui sont inscrits en fonctionnement au budget primitif qui vous est présenté : 150 millions d'euros pour l'autonomie des seniors, et 200 millions pour l'autonomie des personnes handicapées.

C'est cette même volonté d'une action globale et structurante qui anime notre politique départementale du logement. Le fonds de solidarité pour le logement est maintenu à un niveau élevé, pour accompagner les ménages dans le contexte inflationniste que nous connaissons. Et avec l'entrée en vigueur cette année de notre nouveau règlement départemental d'aides à l'habitat privé, nous intensifions nos dispositifs pour lutter contre l'habitat indigne et les passoires énergétiques, en augmentant le montant des aides accordées et en les élargissant aux classes moyennes. Ces dispositions viennent compléter les mesures que nous avons prises pour favoriser la mixité sociale en soutenant, avec « Quartier d'avenir », les programmes de rénovation urbaine, en dotant notre Office départemental, Hauts-de-Seine Habitat, de moyens renforcés, et en accompagnant la création de logements sociaux et étudiants diversifiés, en priorité dans les communes soumises à des obligations de rattrapage en application de la loi SRU. Cette politique en faveur du logement et du renouvellement urbain est dotée cette année de 35 millions d'euros de crédits d'investissement.

Vous le savez, mes chers collègues, c'est une mobilisation générale de nos politiques publiques en faveur des solidarités que nous opérons, et ce budget primitif en témoigne : au-delà de l'action sociale proprement dite, les actions que nous initions participent au renforcement du lien social et contribuent à assurer, dans les faits, l'égalité des chances et la réussite de chacun.

Je pense à notre stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes, présentée en mars à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, pour laquelle nous mobilisons l'ensemble des acteurs, institutionnels, associatifs et privés, avec un important volet pour lutter contre les violences intrafamiliales.

Seul le prononcé fait foi

Je pense à notre plan en faveur de l'apprentissage, pour valoriser ces parcours d'études encore trop méconnus, qui a démarré cette année avec l'organisation d'un premier forum de l'apprentissage il y a quelques semaines et la création d'une plateforme dédiée pour faciliter la mise en relations entre les étudiants et les CFA, les collectivités et les entreprises du territoire. Ce nouveau volet de nos politiques publiques vient prolonger notre action en faveur de l'insertion, du retour à l'emploi et de l'accompagnement socio-professionnel des bénéficiaires du RSA, menée par les espaces insertion et l'agence Activity.

Je pense, également, à nos politiques éducatives et à destination de la jeunesse, qui mobiliseront cette année plus de 145 millions d'euros, dont 90 millions en investissement. Ces sommes conséquentes sont notamment dédiées à la construction et à la réhabilitation des collèges – dans le respect du référentiel de performance bioclimatique et de qualité environnementale que nous avons adopté avec nos collègues des Yvelines – pour tenir l'engagement que nous avons pris de livrer dix collèges neufs d'ici la fin de cette mandature. Deux seront inaugurés cette année – la Fontaine-du-Roy à Ville-d'Avray, et Anne-Franck à Antony – et quatre verront leur chantier démarrer à Malakoff, Asnières, Châtenay-Malabry et Bagneux, sans oublier l'école européenne de Courbevoie.

C'est parce que nous voulons offrir des conditions d'enseignement optimales à tous les collégiens alto-séquanais que nous confirmons notre soutien aux dispositifs d'inclusion des enfants en situation de handicap, aux nombreux projets éducatifs portés par les établissements dans les domaines du numérique, de la citoyenneté ou du développement durable, ou encore au programme Pass +, qui propose notamment un service gratuit de soutien scolaire et la mise à disposition d'ordinateurs sous conditions de ressources des familles.

Les autres composantes du Pass +, que chacun ici connaît bien, sont des facteurs importants d'épanouissement et de réussite pour tous les jeunes, en leur ouvrant l'accès aux pratiques culturelles et sportives de leur choix. Elles rejoignent ainsi deux axes majeurs de notre politique départementale, pour rendre la culture et le sport accessibles au plus grand nombre, et en faire des vecteurs puissants d'attractivité et de rayonnement des Hauts-de-Seine.

Dotée de 36 millions d'euros en fonctionnement et 30 millions en investissement, notre politique culturelle reste fidèle à l'ambition affirmée de longue date de s'adresser à tous les publics et de promouvoir l'éducation artistique et culturelle à travers la programmation diversifiée et le formidable réseau d'équipements et de partenaires qui animent notre Vallée de la Culture.

Notre politique sportive, qui mobilise quant à elle 20 millions d'euros en fonctionnement et près de 50 millions en investissement, continue de se développer autour de l'articulation entre d'une part l'excellence et l'exemplarité du sport de haut niveau, et d'autre part la démocratisation du sport pour tous. Plus que jamais en cette année pré-olympique, nous voulons créer un environnement porteur pour l'activité et les performances sportives, et faire des Hauts-de-Seine une véritable « terre de Jeux ». Le stade départemental Yves-du-Manoir, entièrement reconstruit et restructuré pour un investissement total de 94 millions d'euros, qui sera livré à la fin de l'année, est emblématique de cette ambition olympique, et de l'héritage qu'elle lèguera à notre Département et aux Alto-séquanais.

D'une façon plus large, ce qui fonde l'attractivité des Hauts-de-Seine et la qualité du cadre de vie auquel nos concitoyens sont attachés, c'est la trajectoire soutenue des investissements que nous réalisons depuis plusieurs années : 401 millions d'euros en 2020, 457 millions en 2021 – deux années marquées par les difficultés liées à la crise sanitaire –, 548 millions en 2022 – en déduisant les investissements exceptionnels que j'ai évoqués au début de mon propos –, et 628 millions d'euros programmés en 2023.

Une part importante de ces investissements est fléchée vers les mobilités, enjeu essentiel pour nos territoires franciliens et, depuis plus d'un an, nous alertons l'Etat sur son silence coupable au sujet des modalités de financements des transports en commun, tant en investissement – les discussions sur le Contrat de Plan Etat/Région sont au point mort – qu'en fonctionnement, pour garantir à Ile-de-France Mobilités les financements nécessaires à la mise en service des nouvelles lignes. Pour ce qui nous concerne, nous assumons pleinement nos responsabilités : nous avons accepté d'augmenter de 7,5% notre participation à Ile-de-France Mobilités, qui atteint près de 111 millions d'euros cette année, et nous consacrons plus de 70 millions d'euros de crédits d'investissement aux infrastructures de transports collectifs – nous inaugurerons d'ailleurs le T10, entre Antony et Clamart, à la fin du mois de juin.

Notre engagement pour faciliter les déplacements des Alto-séquanais passe également par la poursuite des aménagements de voirie, pour lesquels nous prévoyons d'investir 83 millions d'euros, avec une attention particulière portée au partage entre les différents usages, et notamment aux aménagements cyclables, pour créer les continuités sécurisées prévues dans le cadre de notre plan vélo.

Si la trame cyclable sera augmentée de 120 km d'ici 2028, conformément à l'objectif pluriannuel que nous nous sommes fixés, il en va de même des espaces verts. Nous mobilisons cette année plus de 13 millions d'euros en fonctionnement, et 37 millions en investissement, pour poursuivre le déploiement de notre « stratégie nature », qui prévoit 20 hectares d'espaces naturels sensibles et 5 km de promenades supplémentaires, 19.000 arbres plantés à horizon 2025, ainsi que la présence pour chaque Alto-séquanais, d'ici à 2030, d'un espace vert à moins de 15 minutes à pied de son domicile. La poursuite de l'aménagement des berges de Seine, le prolongement de la Coulée verte des Louvresses à Gennevilliers, l'acquisition du parc de la Roseaie à Châtenay-Malabry, en vue de son ouverture au public, sont autant de concrétisations de cette stratégie, inscrites au BP 2023. En outre, nous étudions chaque opportunité de faire progresser la place de la nature en ville, y compris sur des petites parcelles, afin de lutter efficacement contre le changement climatique et de s'adapter à ses effets en multipliant les îlots de fraîcheur.

Cette démarche s'inscrit, vous le savez, dans une approche plus large visant à mobiliser tous les leviers à notre disposition en faveur de la transition écologique et de développement durable, de la commande publique à la performance bioclimatique du bâti, en passant par l'énergie, l'eau, la biodiversité ou les mobilités. Le premier budget vert que nous expérimentons cette année est un nouvel outil au service de cette ambition, et le travail engagé autour de l'Agenda 2030, que nous adopterons fin 2023/début 2024, va contribuer à la définition d'un véritable projet de territoire, auquel contribueront l'ensemble des actions de notre collectivité.

Dans cette perspective, la relation de partenariat avec les trente-six communes est évidemment primordiale : les contrats de développement département/ville, qui permettent d'agir au plus près du terrain, représentent cette année 26 millions d'euros de crédits en fonctionnement, et près de 55 millions en investissement.

Je tiens à saluer l'action et l'engagement des agents départementaux, sans lesquels la politique que nous définissons resterait sans effet. Il est de notre responsabilité de leur garantir de bonnes conditions de travail, et de promouvoir l'attractivité des métiers qu'ils exercent au service de nos concitoyens. C'est le sens des mesures de revalorisation salariale inscrites dans ce budget, et des dispositifs d'accompagnement et de formation continue que nous mettons en œuvre. C'est le sens, également, des actions que nous développons pour renforcer nos effectifs, non seulement dans les filières sociales et médico-sociales – dont nous savons qu'elles sont confrontées à une véritable crise de vocation – mais aussi dans les filières d'ingénieurs. Nous devons impulser une politique de ressources humaines proactive pour attirer les talents et les compétences dont nous avons besoin, et c'est là un chantier majeur pour notre collectivité cette année.

Seul le prononcé fait foi

Vous le voyez, mes chers collègues, à travers les choix que nous faisons cette année, nous maintenons le cap tracé depuis le début de cette mandature : nous savons où nous allons, et nous nous donnons les moyens d'y aller.

Malgré la volonté gouvernementale, toujours intacte, de ponctionner les acteurs territoriaux, malgré la déconnexion toujours plus profonde entre le levier fiscal et le territoire, malgré le contexte inflationniste, notre Département démontre, à travers ce nouveau budget, sa gestion rigoureuse, proche de nos concitoyens, pour assurer la mise en œuvre des engagements pris par notre majorité et améliorer la vie quotidienne des Alto-séquanais.

Oui, solidarités et attractivité vont de pair, et agir sur ces deux leviers simultanément, en créant des passerelles entre tous les domaines de l'action départementale pour davantage d'efficacité, est assurément plus nécessaire que jamais, dans le contexte économique et social incertain que nous connaissons.



www.hauts-de-seine.fr

